

(FRONT)

GROUP	4	HERBICIDE
-------	---	-----------

CheckMate™ MCPA ESTER 600 Herbicide

**COMMERCIAL
SOLUTION**

HERBICIDE

CONTAINS MCPA EMULSIFIABLE CONCENTRATE

For use in wheat, barley, rye, oats, flax (do not use on low linolenic acid varieties),
pastures and non-crop land.



WARNING POISON

READ THE LABEL AND ATTACHED BOOKLET BEFORE USING

ACTIVE INGREDIENT: MCPA, present as 2-ethylhexyl ester...600 g a. e. /L

REGISTRATION NO. 27804 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

LOVELAND PRODUCTS CANADA INC.
789 DONNYBROOK DRIVE
DORCHESTER, ONTARIO
CANADA
N0L 1G5
1-800-328-4678

NET CONTENTS: 10 L

PRECAUTIONS:

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN. Harmful or fatal if swallowed. Wear long-sleeved shirt, long pants, socks, shoes and chemical-resistant gloves during mixing, loading application, clean up and repair. Aerial applicators and applicators using a closed cab are not required to wear chemical-resistant gloves.

Avoid contact with skin, eyes and clothing. Wash concentrate from skin or eyes **IMMEDIATELY**. After use, wash hands and other exposed skin. Avoid breathing spray mist.

Do not use in residential areas, which are defined as sites where bystanders may be present during or after spraying, including homes, schools, parks, playgrounds, playing fields and public buildings.

Re-entry is not permitted until 12 hours after application for all agricultural scenarios.

If this pest control product is to be used on a commodity that may be exported to the U.S. and you require information on acceptable residue levels in the U.S., visit CropLife Canada's website at: www.croplife.ca.

ENVIRONMENTAL HAZARDS:

Avoid contamination of ponds, streams, rivers and other water sources.

This product contains a petroleum distillate which is moderately to highly toxic to aquatic organisms. Avoid contamination of aquatic systems during application. Do not contaminate these systems through direct application, disposal of waste or cleaning of equipment.

Toxic to aquatic organisms and non-target terrestrial plants. Observe buffer zones specified under **DIRECTIONS FOR USE**.

Surface runoff: To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats, consider the characteristics and conditions of the site before treatment. Site characteristics and conditions that may lead to runoff include, but are not limited to, heavy rainfall, moderate to steep slope, bare soil, poorly draining soil (e.g. soils that are compacted, fine-textured, or low in organic matter such as clay).

Avoid applying this product when heavy rain is forecast.

Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative strip (buffer zone) between the treated area and the edge of the water body.

Leaching: The use of this chemical may result in contamination of groundwater particularly in areas where soils are permeable (e.g. sand, loamy sand and sandy loam soils) and/or the depth to the water table is shallow.

FIRST AID:

IF ON SKIN OR CLOTHING: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF IN EYES: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF SWALLOWED: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give **any** liquid to the person. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

IF INHALED: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION:

This product contains petroleum distillates. Vomiting may cause aspiration pneumonia. **DO NOT** induce vomiting. No specific antidote. Employ supportive care. Treatment should be based on judgement of the physician in response to reactions of the patient.

High concentrations of MCPA may cause severe irritation to the eyes. Symptoms of overexposure to MCPA could include slurred speech, twitching, jerking and spasms, drooling, low blood pressure and unconsciousness. Treat symptomatically.

EMERGENCY TELEPHONE NUMBERS:

For spills or transportation accidents, 1-800-561-8273.

For health or environmental emergencies, Prosar, 1-800-301-7976.

For product and use information, Loveland Products Canada Inc. 1-800-328-4678.

STORAGE CONDITIONS:

Store the container tightly closed away from seeds, fertilizer, plants and foodstuffs.

If this product is exposed to temperatures below -20° C, it should be warmed to at least 5.0° C and mixed thoroughly before using. **SHAKE WELL BEFORE USING.**

DISPOSAL:

For Recyclable Containers:

Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site.

Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site.

Before taking the container to the collection site:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

For Returnable Containers:

Do not reuse this container for any purpose. For disposal, this empty container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer).

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

For Returnable-Refillable Containers:

For disposal, this container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer). It must be refilled by the distributor/dealer with the same product. Do not reuse this container for any other purpose.

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

NOTICE TO USER:

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *PEST CONTROL PRODUCTS ACT* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

(DATAPAK)

GROUP	4	HERBICIDE
-------	---	-----------

CheckMate™ MCPA ESTER 600 Herbicide

**COMMERCIAL
SOLUTION**

HERBICIDE

CONTAINS MCPA EMULSIFIABLE CONCENTRATE

For use in wheat, barley, rye, oats, flax (do not use on low linolenic acid varieties),
pastures and non-crop land.



WARNING POISON

READ THE LABEL AND ATTACHED BOOKLET BEFORE USING

ACTIVE INGREDIENT: MCPA, present as 2-ethylhexyl ester.....600 g a.e. /L

REGISTRATION NO. 27804 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

LOVELAND PRODUCTS CANADA INC.
789 DONNYBROOK DR.
DORCHESTER, ONTARIO
CANADA
N0L 1G5
1-800-328-4678

NET CONTENTS: 10 L

PRECAUTIONS:

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN. Harmful or fatal if swallowed.

Wear long-sleeved shirt, long pants, socks, shoes and chemical-resistant gloves during mixing, loading, application, clean up and repair. Aerial applicators and applicators using a closed cab are not required to wear chemical-resistant gloves.

Avoid contact with skin, eyes and clothing. Wash concentrate from skin or eyes **IMMEDIATELY**. After use, wash hands and other exposed skin. Avoid breathing spray mist.

Refer to Generic Aerial Application Label Instructions section in this booklet for specific aerial precautions when applying by air.

Re-entry is not permitted until 12 hours after application for all agricultural scenarios.

Do not use in residential areas, which are defined as sites where bystanders may be present during or after spraying, including homes, schools, parks, playgrounds, playing fields and public buildings.

If this pest control product is to be used on a commodity that may be exported to the U.S. and you require information on acceptable residue levels in the U.S., visit CropLife Canada's website at: www.croplife.ca.

ENVIRONMENTAL HAZARDS:

Avoid contamination of ponds, streams, rivers and other water sources.

This product contains a petroleum distillate which is moderately to highly toxic to aquatic organisms. Avoid contamination of aquatic systems during application. Do not contaminate these systems through direct application, disposal of waste or cleaning of equipment.

Toxic to aquatic organisms and non-target terrestrial plants. Observe buffer zones Specified under **DIRECTIONS FOR USE**.

Surface runoff: To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats, consider the characteristics and conditions of the site before treatment. Site characteristics and conditions that may lead to runoff include, but are not limited to, heavy rainfall, moderate to steep slope, bare soil, poorly draining soil (e.g. soils that are compacted, fine-textured, or low in organic matter such as clay).

Avoid applying this product when heavy rain is forecast.

Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative strip (buffer zone) between the treated area and the edge of the water body.

Leaching: The use of this chemical may result in contamination of groundwater particularly in areas where soils are permeable (e.g. sand, loamy sand and sandy loam soils) and/or the depth to the water table is shallow.

FIRST AID:

IF ON SKIN OR CLOTHING: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF IN EYES: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF SWALLOWED: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give **any** liquid to the person. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

IF INHALED: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION:

This product contains petroleum distillates. Vomiting may cause aspiration pneumonia. **DO NOT** induce vomiting. No specific antidote. Employ supportive care. Treatment should be based on judgement of the physician in response to reactions of the patient.

High concentrations of MCPA may cause severe irritation to the eyes. Symptoms of overexposure to MCPA could include slurred speech, twitching, jerking and spasms, drooling, low blood pressure and unconsciousness. Treat symptomatically.

EMERGENCY TELEPHONE NUMBERS:

For spills or transportation accidents, 1-800-561-8273.

For health or environmental emergencies, Prozar, 1-800-301-7976.

For product and use information, Loveland Products Canada Inc. 1-800-328-4678.

STORAGE CONDITIONS:

Store the container tightly closed away from seeds, fertilizer, plants and foodstuffs.

If this product is exposed to temperatures below -20° C, it should be warmed to at least 5.0° C and mixed thoroughly before using. **SHAKE WELL BEFORE USING.**

DISPOSAL:**For Recyclable Containers:**

Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site.

Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site.

Before taking the container to the collection site:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.
If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

For Returnable Containers:

Do not reuse this container for any purpose. For disposal, this empty container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer).

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

For Returnable-Refillable Containers:

For disposal, this container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer). It must be refilled by the distributor/dealer with the same product. Do not reuse this container for any other purpose.

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

NOTICE TO USER:

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *PEST CONTROL PRODUCTS ACT* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

DIRECTIONS FOR USE:**Field sprayer application**

DO NOT apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. DO NOT apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE) coarse classification. Boom height must be 60 cm or less above the crop or ground.

Aerial application

DO NOT apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. DO NOT apply when wind speed is greater than 16 km/h at flying height at the site of application. DO NOT apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE) coarse classification. To reduce drift caused by turbulent wingtip vortices, the nozzle distribution along the spray boom length MUST NOT exceed 65% of the wingspan or rotorspan.

RESISTANCE-MANAGEMENT RECOMMENDATIONS:

For resistance management, CheckMate MCPA ESTER 600 Herbicide is a Group 4 herbicide. Any weed population may contain or develop plants naturally resistant to CheckMate MCPA ESTER 600 Herbicide and other Group 4 herbicides. The resistant biotypes may dominate the weed population if these herbicides are used repeatedly in the same field. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action, but specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance-management strategies should be followed.

To delay herbicide resistance:

- Where possible, rotate the use of CheckMate MCPA ESTER 600 Herbicide or other Group 4 herbicides with different herbicide groups that control the same weeds in a field.
- Use tank mixtures with herbicides from a different group when such use is permitted.
- Herbicide use should be based on an IPM program that includes scouting, historical information related to herbicide use and crop rotation, and considers tillage (or other mechanical), cultural, biological and other chemical control practices.
- Monitor treated weed populations for resistance development.
- Prevent movement of resistant weed seeds to other fields by cleaning harvesting and tillage equipment and planting clean seed.
- Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance-management and/or integrated weed-management recommendations for specific crops and weed biotypes.
- For further information or to report suspected resistance, contact LOVELAND PRODUCTS CANADA Inc. at 1-800-328-4678 or at www.uap.ca.

GENERAL USE PRECAUTIONS:

CheckMate MCPA ESTER 600 Herbicide may cause damage to susceptible crop, ornamental, and other plants, even in minute quantities.

Avoid spray drift to any desirable vegetation. Coarse sprays are less likely to drift. Do not spray during periods of high winds.

MIXING:

Shake well before using. To ensure even mixing, half fill the sprayer tank with clean water, add the required amount of CheckMate MCPA ESTER 600 Herbicide and agitate thoroughly. Add the remainder of the water and agitate before spraying. If the spray solution has been left standing, agitate thoroughly before use. Wash sprayer thoroughly after use.

EQUIPMENT AND SPRAY VOLUME:

Apply in 50 to 200 litres of water per hectare by ground equipment unless otherwise indicated. Higher water volumes will reduce the risk of crop injury.

Apply in a minimum of 30 litres of water per hectare by aerial equipment.

Use spray nozzles and pressures that deliver a medium to coarse quality spray.

Avoid generating fine, driftable droplets.

For knapsack, spot treatment applications, mix 165 mL of product in 10 L water. Use a maximum concentration of 0.01 kg a. e./L. Spray to wet all foliage thoroughly.

TANK MIXES:

CheckMate MCPA ESTER 600 Herbicide may be recommended in tank mix with other products.

Consult the label of the tank mix partner product, and follow the most stringent set of precautions, restrictions and directions for use.

CROPS, TIMING, RATES AND METHODS OF APPLICATION:

Use the dose required to control the weeds present.

To minimize the risk of crop injury, do not exceed the recommended rate listed for the crop.

Higher rates may be required to control certain weed species. Rates above those recommended for a crop may result in significant crop injury, and should only be used when the risk of crop injury will be offset by the benefits of enhanced weed control.

Apply in warm weather when the crop and weeds are growing well, and the weeds are at a susceptible stage.

Avoid application during drought conditions or during exceptionally hot weather.

BUFFER ZONES:

Use of the following spray methods or equipment DO NOT require a buffer zone: handheld or backpack sprayer and spot treatment.

The buffer zones specified in the table below are required between the point of direct application and the closest downwind edge of sensitive terrestrial habitats (such as grasslands, forested areas, shelter belts, woodlots, hedgerows, riparian areas and

shrublands), sensitive freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs and wetlands) and estuarine/marine habitats.

When a tank mixture is used, consult the labels of the tank-mix partners and observe the largest (most restrictive) buffer zone of the products involved in the tank mixture.

Method of Application	Crop		Buffer Zones (metres) Required for the Protection of:				Terrestrial Habitat
			Freshwater Habitat of Depths:		Estuarine/Marine Habitats of Depths:		
			Less than 1 m	Greater than 1 m	Less than 1 m	Greater than 1 m	
Field sprayer*	Cereals, flax, grasses, legumes, stubble, roadsides, uncropped land, woody growth		1	1	1	1	4
Aerial	Terrestrial Food and Feed Crops						
	Cereals, flax	Fixed wing	1	0	1	0	60
		Rotary wing	1	0	1	0	50
	Pastures, stubble	Fixed wing	5	1	1	1	100
		Rotary wing	4	1	1	1	80
	Non-Crop Uses:						
	Roadsides, uncropped Land, woody growth	Fixed wing	30	1	20	1	200
Rotary wing		20	1	10	1	100	

*For field sprayer application, buffer zones can be reduced with the use of drift-reducing spray shields. When using a spray boom fitted with a full shield (shroud, curtain) that extends to the crop canopy, the labeled buffer zone can be reduced by 70%.

When using a spray boom where individual nozzles are fitted with cone-shaped shields that are no more than 30 cm above the crop canopy, the labeled buffer zone can be reduced by 30%.

PLEASE REFER TO THE MAXIMUM APPLICATION TABLE BELOW FOR FURTHER RATE INFORMATION

CROP:

Spring Cereals (Wheat, Barley, Rye, Oats), not underseeded with legumes

APPLICATION TIME:

From the 3-leaf expanded to the early flag-leaf stage (wheat, barley, rye).

From the 1-leaf expanded to the early flag-leaf stage (oats).

From milk stage to maturity (wheat, barley, rye).

METHOD:

Ground or Aerial application.

RECOMMENDED RATE PER HECTARE:

Up to 1.05 L for wheat, barley and rye.

Up to 900 mL for oats.

CROP:

Winter Cereals (Winter Wheat, Fall Rye)

APPLICATION TIME:

In spring, from full tillering to the shot blade stage.

Do not apply during and after the flag-leaf stage.

Do not apply to seedling winter cereals in the fall.

METHOD:

Ground application only.

RECOMMENDED RATE PER HECTARE: Up to 1.05 L.

CROP:

Flax (Do not use on low linolenic acid varieties)

APPLICATION TIME:

When flax is between 5 cm in height to before bud stage.

To minimize crop injury, spray at early growth stages, in the evening, and use higher water volumes.

METHOD:

Ground or Aerial application.

RECOMMENDED RATE PER HECTARE: Up to 700 mL.

Caution: Early crop injury may be observed, but yield should not be affected.

CROP:

Established Grasses and Legumes: (Red and Alsike Clover and Alfalfa)

For Established Grasses and Legumes, a maximum of 2 applications is permitted per season with a minimum retreatment interval of 90 days.

APPLICATION TIME:

For control of susceptible winter annual and perennial weeds, spray in the very early spring, before growth of these crops has commenced.

In pure stands of grasses, applications may be made in the fall.

METHOD:

Ground application only.

RECOMMENDED RATE PER HECTARE: Up to 1.65 L.

CROP:

Pasture (without legumes), Stubble Land, Roadsides, Uncropped Land
For Stubble Land and Pastures, a maximum of 2 applications is permitted per season followed by a minimum retreatment interval of 21 days for Stubble Land and 90 days for Pastures.

For spot treatment of roadsides and uncropped land using high-pressure handwands, do not exceed 900 litres of "ready to use" solution (equivalent to 9 kg a.i.) per day per individual applicator.

APPLICATION TIME:

Apply at a time of rapid growth, usually May, June and/or September.

Spray thoroughly using 100 to 300 litres of water per hectare.

Use the higher rate for perennial weeds; a second treatment may be required.

Cultivating grain stubble and spraying after regrowth may aid in control.

Do not apply in freshly seeded grasses and pastures until well established.

Under conditions of good growth and adequate soil moisture, sprays can be applied up to 2 weeks before normal frost time.

METHOD:

Ground or Aerial application.

RECOMMENDED RATE PER HECTARE: Up to 2.8 L.

For broadcast treatment of roadsides and uncropped land, a maximum of 2 applications are permitted per season, with a minimum retreatment interval of 21 days.

CONTROL OF WOODY GROWTH IN NON-GRAZED AREAS:

Apply at time of rapid growth, usually May, June and/or September.

Apply 1.8 to 2.8 litres of product in 100 to 1000 litres of water per hectare.

Use the lower rate for species that are more susceptible such as chokecherry, western snowberry and willow.

Spray brush species up to 3 metres tall after foliage is well developed.

Applications soon after leaves are fully open usually give the best results.

Apply sufficient spray volume to thoroughly wet all plant parts to the ground line.

Brush or trees above 3 metres tall should be cut close to the ground and sprayed when the regrowth is over 0.6 m tall.

With good growing conditions and adequate soil moisture, sprays may be applied up to 2 to 3 weeks before normal frost time.

To reduce potential drift hazard, a drift control agent may be added. Follow directions on the drift control agent label for the correct mixing sequence.

Ground or aerial application.

For broadcast treatment of woody growth, a maximum of 2 applications are permitted per season, with a minimum retreatment interval of 21 days.

SUSCEPTIBLE WEEDS CONTROLLED:

Burdock (before the 4-leaf stage), Cocklebur, Plantain, Flixweed*, Lamb's-quarters, Mustards (except Dog and Tansy), Prickly lettuce, Ragweeds, Russian pigweed*, Shepherd's-purse*, Stinkweed, Vetch, Wild radish, Wild (annual) sunflower.

* Use the higher rate in the rate range.

RATES TO CONTROL SUSCEPTIBLE WEEDS:

Small seedlings, good growing conditions: 580 mL/ha.

Large weeds, dry or cold weather, heavy infestations: 900 mL/ha.

Resistance increases with age.

DO NOT exceed the rates given for each specific crop identified in the Crops, Timing, Rates and Methods of Application Section

HARDER-TO-CONTROL WEEDS:

Annual sow-thistle, Biennial wormwood, Blue lettuce*, Bluebur, Canada thistle*, Corn spurry*, Curled dock, Dandelion, Dog mustard, Field bindweed*, Field Horsetail*, Field pepper-grass, Goat's-beard, Gumweed, Hairy galinsoga, Hedge bindweed*, Hemp-nettle (before the 4-leaf stage), Hoary cress*, Kochia, Lady's thumb*, Leafy spurge*, Oak-leaved goosefoot, Perennial sow-thistle*, Purslane, Redroot pigweed, Russian knapweed*, Russian-thistle, Smartweed*, Sweet clover (seedling), Tansy mustard, Tartary buckwheat.

* Top growth control.

RATES FOR HARDER-TO-CONTROL WEEDS:

Small seedlings, good growing conditions: 1.05 L/ha.

Large weeds, dry or cold weather, heavy infestations: 1.50 L/ha.

Resistance increases with age.

DO NOT exceed the rates given for each specific crop identified in the Crops, Timing, Rates and Methods of Application Section

MAXIMUM APPLICATION RATES:

Site	Maximum Rate for a Single Application (g a.e. /ha)	Cumulative Maximum Rate per Season (g a.e. /ha)	Maximum Number of Applications per Year
Grasses, established (hay and forage)	1120	2240	2
Pasture	1750	3500	2
Barley, Oats, Rye, wheat and Flax	875	875	1
Woody Growth, Roadsides - Broadcast Treatment	1680	3360	2
Woody Growth, Roadsides - Spot Treatment	3360	-	-

Generic Aerial Application Label Instructions

Directions for Use

Apply only by fixed-wing or rotary aircraft equipment which has been functionally and operationally calibrated for the atmospheric conditions of the area and the application rates and conditions of this label.

Label rates, conditions and precautions are product specific. Read and understand the entire label before opening this product. Apply only at the rate recommended for aerial application on this label. Where no rate for aerial application appears for the specific use, this product cannot be applied by any type of aerial equipment.

Ensure uniform application. To avoid streaked, uneven or overlapped application, use appropriate marking devices.

Use Precautions

Apply only when meteorological conditions at the treatment site allow for complete and even crop coverage. Apply only under conditions of good practice specific to aerial application as outlined in the *National Aerial Pesticide Application Manual, developed by the Federal/Provincial/Territorial Committee on Pest Management and Pesticides*.

Do not apply to any body of water. Avoid drifting of spray onto any body of water or other non-target areas. Specified buffer zones should be observed.

Coarse sprays are less likely to drift, therefore, avoid combinations of pressure and nozzle type that will result in fine particles (mist). Do not apply during periods of dead calm or when wind velocity and direction pose a risk of spray drift. Do not spray when

the wind is blowing towards a nearby sensitive crop, garden, terrestrial habitat (such as shelter-belt) or aquatic habitat.

Operator Precautions

Do not allow the pilot to mix chemicals to be loaded onto the aircraft. Loading of premixed chemicals with a closed system is permitted.

It is desirable that the pilot have communication capabilities at each treatment site at the time of application.

The field crew and the mixer/loaders must wear long pants or coveralls, a long sleeved shirt, chemical resistant gloves and goggles or face shield during mixing/loading, application, cleanup and repair. Follow the more stringent label precautions in cases where the operator precautions exceed the generic label recommendations.

- Aircraft must be closed cab.
- Mixer/loader and applicator must be different individuals.
- No human flaggers permitted.

Aerial applicators using a closed cab are not required to wear chemical-resistant gloves.

All personnel on the job site must wash hands and face thoroughly before eating and drinking. Protective clothing, aircraft cockpit and vehicle cabs must be decontaminated regularly.

STATEMENTS REDUCING DIETARY EXPOSURE:

When used on barley, oats, rye, wheat, legumes, stubble land, pastures, roadsides, uncropped land:

- Do not permit lactating dairy animals to graze fields within 7 days after application.
- Do not harvest forage or cut hay within 7 days after application.
- Withdraw meat animals from treated fields at least 3 days before slaughter.

Product Specific Precautions

Read and understand the entire label before opening this product. If you have questions, call the manufacturer or obtain technical advice from the distributor or your provincial agricultural representative.

FOR CHEMICAL EMERGENCY, SPILL, LEAK, FIRE, EXPOSURE OR ACCIDENT, CALL DAY OR NIGHT 1-800-561-8273 or CHEMTREC – DAY OR NIGHT 1 800-424-9300

1. IDENTIFICATION OF THE MATERIAL AND SUPPLIER

1.1 PRODUCT IDENTIFIER:

TRADE NAME: CHECKMATE® MCPA ESTER 600 HERBICIDE

1.2 RECOMMENDED USE: GROUP 4 HERBICIDE

1.3 DISTRIBUTED BY:

LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC.
789 DONNYBROOK DRIVE • DORCHESTER, ONTARIO N0L 1G5

1.4 24 Hour Emergency Phone: (Chemtrec): 1-800-424-9300 (Toll Free) - **Additional Emergency Phone** 1-800-561-8273

Loveland Technical Service: 1-800-328-4678

U.S. Coast Guard National Response Center: 1-800-424-8802

2. HAZARDS IDENTIFICATION

2.1 Classification of the substance or mixture

Acute Toxicity – Oral	Category 4	H302
Acute toxicity – Inhalation (Dusts/Mists)	Category 4	H332
Acute Toxicity – Dermal	Category 5	H313

2.2 Label elements



Signal word: WARNING
 Hazard Statement: H302 – Harmful if swallowed.
 H332 – Harmful if inhaled.
 H313 – May be harmful in contact with skin.

Precautionary Statement: P264 – Wash face, hands and any exposed skin thoroughly after handling.
 (Prevention): P270 – Do not eat, drink or smoke when using this product.
 P261 – Avoid breathing dust/fume/gas/mist/vapours/spray.

Precautionary Statement: P301+P312: IF SWALLOWED: Call a poison centre or doctor/physician if you feel unwell.
 (Response): P330 – Rinse mouth.
 P304+P340: IF INHALED: Remove person to fresh air and keep at rest in a position comfortable for breathing.
 P312 – Call a poison centre or doctor/physician if you feel unwell.

Precautionary Statement: (Storage): Not applicable.

Precautionary Statement: (Disposal) P501 – Dispose of contents/container to an approved waste disposal to an approved waste disposal facility.

2.3 Other hazards
None known.



SAFETY DATA SHEET

SDS NUMBER: 27804-18-LPI

SDS REVISIONS: FORMAT

CHECKMATE® MCPA ESTER PCP 27804

DATE OF ISSUE: 12/04/18

SUPERSEDES: 09/12/15

3. COMPOSITION, INFORMATION ON INGREDIENTS

3.1 Substances

3.2 Mixtures

Chemical Name:	CAS No.	Concentration [%]
MCPA 2-ethylhexyl ester	29450-45-1	600 g.a.e./ L 56.6
Distillates (Petroleum) Hydrotreated Light	64742-47-8	4.8

*Ingredients not specifically listed are non-hazardous or are to be considered proprietary or confidential business information

4. FIRST AID MEASURES

4.1 Description of First Aid Measures

General Advice: Get medical attention if symptoms occur.

- If on skin or clothing:** Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.
- If in eyes:** Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.
- If swallowed:** Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by the poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.
- If inhaled:** Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably mouth-to-mouth if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

4.2 Most Important Symptoms and Effects, Acute and Delayed

Symptoms: High concentrations of MCPA may cause severe irritation to the eyes. Symptoms of overexposure to MCPA could include slurred speech, twitching, jerking and spasms, drooling, low blood pressure and unconsciousness.

4.3 Immediate Medical Attention and Special Treatment

Treatment: This product contains petroleum distillates.

FOR A MEDICAL EMERGENCY INVOLVING THIS PRODUCT CALL: 1-800-561-8273

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

NOTES TO PHYSICIAN: This product contains petroleum distillates. Vomiting may cause aspiration pneumonia. DO NOT induce vomiting. There is no specific antidote. Employ supportive care and treat symptomatically.

5. FIRE FIGHTING MEASURES

5.1 EXTINGUISHING MEDIA:

Suitable Extinguishing Media: Use medium appropriate to surrounding fire. Foam, carbon dioxide (CO₂), dry chemical, soft stream or water fog only if necessary.

5.2 SPECIAL HAZARDS ARISING FROM THE SUBSTANCE OR MIXTURE:

Specific Hazards During Firefighting: None known.

5.3 SPECIAL PROTECTIVE EQUIPMENT AND PRECAUTIONS FOR FIREFIGHTERS

Special Protective Equipment for Firefighters: Self-contained breathing apparatus and full protective gear should be worn in fighting large fires involving chemicals. Use water spray to keep fire exposed containers cool. Keep people away. Isolate fire and deny unnecessary entry.

6. ACCIDENTAL RELEASE MEASURES

6.1 PERSONAL PRECAUTIONS, PROTECTIVE EQUIPMENT AND EMERGENCY PROCEDURES

Personal Precautions: Avoid inhalation of vapours and spray mist and contact with skin and eyes. Ensure adequate ventilation. Wear suitable protective clothing.

6.2 ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS

Environmental Precautions: This pesticide is toxic to fish and aquatic invertebrates. Do not apply directly to water, or to areas where surface water is present, or to intertidal areas below the mean high water mark except as noted on appropriate labels. Drift and runoff from treated areas may be hazardous to aquatic organisms in water adjacent to treated areas. Do not contaminate water when disposing of equipment wash waters or rinsate.

This chemical has properties and characteristics associated with chemicals detected in groundwater. The use of this chemical in areas where soils are permeable, particularly where the water table is shallow, may result in groundwater contamination. Application around a cistern or well may result in contamination of drinking water or groundwater.

6.3 METHODS AND MATERIALS FOR CONTAINMENT AND CLEAN-UP

Methods for Clean-Up: Large Spills: Stop the flow of material, if this is without risk. Dike the spilled material, where this is possible. Absorb in vermiculite, dry sand or earth and place into containers. After removal flush contaminated area thoroughly with water.
Small Spills: Wipe up with absorbent material (e.g. cloth, fleece). Clean surface thoroughly to Remove residual contamination.
Never return spills to original containers for re-use.

7. HANDLING AND STORAGE

7.1 PRECAUTIONS FOR SAFE HANDLING:

Advice on Safe Handling: Wash hands before eating, drinking, chewing gum, using tobacco or using the toilet. Remove clothing immediately if pesticide gets inside. Then wash thoroughly and put on clean clothing. Remove PPE immediately after handling this product. Wash the outside of gloves before removing. As soon as possible, wash thoroughly and change into clean clothing.

7.2 CONDITIONS FOR SAFE STORAGE:

Requirements for Storage Areas and Containers: Store the container tightly closed away from seeds, fertilizer, plants, and foodstuffs. If this product is exposed to temperatures below -20 °C, it should be warmed to at least 5 °C and mixed thoroughly before using. Do not contaminate water, food or feed by storage or disposal



SAFETY DATA SHEET

SDS NUMBER: 27804-18-LPI

SDS REVISIONS: FORMAT

CHECKMATE® MCPA ESTER PCP 27804

DATE OF ISSUE: 12/04/18

SUPERSEDES: 09/12/15

8. EXPOSURE CONTROLS / PERSONAL PROTECTION

8.1 CONTROL PARAMETERS:

OCCUPATIONAL EXPOSURE LIMITS

U.S. Workplace Exposure Level (ACGIH) TLVs

Components	Type	Value
No listings	TLV	

U.S. Workplace Exposure Level (OSHA) PELs

Components	Type	Value
No listings	TWA	

Biological limit values

ACGIH Biological Exposure Indices

Components	Value	Specimen
No listings		

8.2 EXPOSURE CONTROLS:

Engineering Measures

Use only outdoors or in a well-ventilated area.

Individual Protection Measures:

- Eye / Face Protection: Goggles or shielded safety glasses are recommended.
- Skin Protection: Long-sleeved shirt and long pants. Shoes plus socks. Chemical-resistant gloves. Rinse gloves before removal.
- Respiratory Protection: Not normally required. If respirators are used, a program should be in place to assure compliance with 29 CFR 1910.134, the OSHA Respiratory Protection standard.

9. PHYSICAL AND CHEMICAL PROPERTIES

- 9.1 APPEARANCE : Liquid
- ODOUR: Hydrocarbon-like, phenolic.
- ODOUR THRESHOLD: No data available.
- COLOUR: Light amber.
- pH: 4.3 (1% solution)
- MELTING POINT / FREEZING POINT: < -25 °C (MCPA 2EH)
- BOILING POINT: > 220 °C (MCPA 2EH)
- FLASH POINT: > 100 °C (TCC).
- FLAMMABILITY (solid, gas): No data available.
- UPPER / LOWER FLAMMABILITY OR EXPLOSIVE LIMITS: No data available.
- VAPOUR PRESSURE: 5.7 x 10⁻³ mm Hg @ 25 °C (MCPA 2EH).
- SOLUBILITY: Emulsifies.
- PARTITION CO-EFFICIENT, n-OCTANOL / WATER: Product is oil soluble.
- AUTO-IGNITION TEMPERATURE: No data available.
- DECOMPOSITION TEMPERATURE: No data available.
- VISCOSITY: 58.4 cP @ 20 °C.
- SPECIFIC GRAVITY (Water = 1): 1.06 g/ml
- DENSITY: 1.1 kg/L

Note: These physical data are typical values based on material tested but may vary from sample to sample. Typical values should not be construed as a guaranteed analysis of any specific lot or as specification items.



SAFETY DATA SHEET

SDS NUMBER: 27804-18-LPI

SDS REVISIONS: FORMAT

CHECKMATE® MCPA ESTER PCP 27804

DATE OF ISSUE: 12/04/18

SUPERSEDES: 09/12/15

10. STABILITY AND REACTIVITY

10.1 REACTIVITY

Stable

10.2 CHEMICAL STABILITY

Stable under normal temperature conditions

10.3 POSSIBILITY OF HAZARDOUS REACTIONS

No data available. Will not polymerize.

10.4 CONDITIONS TO AVOID

Excessive heat. Do not store near heat or flame.

10.5 INCOMPATIBLE MATERIALS

Avoid contact with strong acidic agents, basic or oxidizing agents.

10.6 HAZARDOUS DECOMPOSITION PRODUCTS

Under fire conditions, combustion may lead to formation of oxides of carbon, oxides of nitrogen, hydrogen chloride and/or other asphyxiants.

11 TOXICOLOGICAL INFORMATION

11.3 LIKELY ROUTES OF EXPOSURE

Ingestion. Inhalation. Eye contact. Skin absorption. Skin contact.

LC₅₀ (rat): > 2.64 mg/L (4 HR)

LD₅₀ Oral (rat): 1064 mg/kg

LD₅₀ Dermal (rabbit): > 2,000 mg/kg

Acute Toxicity Estimates: No data available

Skin Irritation (rabbit): Slight irritation.

Eye Irritation (rabbit): Mild eye irritation.

Specific Target Organ Toxicity: Skin, Central Nervous System, Liver, Kidneys.

Aspiration: Vomiting may cause aspiration pneumonia.

Skin Sensitization (guinea pig): Not a sensitizer

Carcinogenicity: IARC Group 2B (Possible Human Carcinogen)

Germ Cell Mutagenicity: No data available.

Interactive Effects: None known

12 ECOLOGICAL INFORMATION

12.3 ECOTOXICITY

The product is toxic to fish and aquatic invertebrates. However, this does not exclude the possibility that large or frequent spills can have a harmful or damaging effect on the environment. Information below is based on the technical ingredient MCPA 2-Ethylhexyl Ester.

Ecotoxicological Data

	Species	Test Results
MCPA (2EH)	Rainbow trout	3.2 mg/L – 96-hour LC ₅₀
	Bluegill	> 3.2 mg/L – 96-hour LC ₅₀
	Daphnia magna	0.28 mg/L – 96-hour LC ₅₀
	Bees	> 250 µ 500 g/L – Oral LD ₅₀
	Bees	> 210 µ 500 g/L – Contact LD ₅₀

Drift or runoff may adversely affect non-target plants.

Do not apply directly to water.

Do not contaminate water when disposing of equipment wash water.

Do not apply when weather conditions favor drift from target area.

12.2 PERSISTENCE AND DEGRADABILITY

Biodegradability: MCPA 2EH rapidly hydrolyzes to parent MCPA acid. MCPA is microbially degraded with typical half-life (ester and acid) of 5 to 20 days. Persistent in anaerobic environments.

12.3 BIOACCUMULATIVE POTENTIAL

Bioaccumulation: Negligible.

12.4 MOBILITY IN SOIL

Moderate to high mobility potential, but rapidly degraded.

12.5 OTHER ADVERSE EFFECTS

Assessment: No data available.

13 DISPOSAL CONSIDERATIONS

13.1 WASTE TREATMENT METHODS

For recyclable containers: DO NOT reuse the container for any other purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site: Triple-or pressure-rinse the empty container. Dispose of rinsate in accordance with provincial requirements. Make the rinsed container unsuitable for further use. If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

For refillable containers: For disposal, the container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer). It must be refilled by the distributor/dealer with the same product. Do not reuse the product container for any other purpose

14 TRANSPORT INFORMATION

14.3 LAND TRANSPORT

TDG Shipping Description: UN3082, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S., (MCPA ESTER), 9, III, MARINE POLLUTANT

DOT Shipping Description: Greater than 119 gallons: UN3082, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S., (MCPA ESTER) 9, III, MARINE POLLUTANT, ERG GUIDE 171

U.S. Surface Freight Classification: COMPOUND, TREE OR WEED KILLING, NOI (NMFC 50320, SUB 2: CLASS: 60)

15 REGULATORY INFORMATION

15.1 SAFETY, HEALTH AND ENVIRONMENTAL REGULATIONS

NFPA & HMIS Hazard Ratings:

NFPA

HMIS

1 Health	0 Least	1 Health
1 Flammability	1 Slight	1 Flammability
0 Instability	2 Moderate	0 Reactivity
	3 High	G PPE
	4 Severe	

SARA Hazard Notification/Reporting

SARA Title III Hazard Category:

Immediate	<u>Y</u>	Fire	<u>N</u>	Sudden Release of Pressure	<u>N</u>
Delayed	<u>N</u>	Reactive	<u>N</u>		

Reportable Quantity (RO) under U.S. CERCLA: Not listed.

SARA, Title III, Section 313: Not listed.

RCRA Waste Code: Not listed.

CA Proposition 65: Not applicable.

WHMIS [Canada]: Pest control products are not controlled under WHMIS. Classified D2B

OPAC Schedule 3

Read the approved label, authorized under the Pest Control Products Act, prior to handling the pest control product.

This chemical is a pest control product registered by Health Canada Pest Management Regulatory Agency and is subject to certain labeling requirements on the Pest Control Products Act. These requirements differ from the classification criteria and hazard information required for GHS-consistent safety data sheets. Following is the hazard information required on the pest control product label.



WARNING

POISON



SAFETY DATA SHEET

SDS NUMBER: 27804-18-LPI

SDS REVISIONS: FORMAT

CHECKMATE® MCPA ESTER PCP 27804

DATE OF ISSUE: 12/04/18

SUPERSEDES: 09/12/15

16 OTHER INFORMATION

SDS STATUS: Format revised.

PREPARED BY: Product Stewardship and Regulatory Affairs

REVIEWED BY: Safety, Health and Environment

Pest Control Products Act REG. NO.: 27804

®Checkmate is a registered trademark of Loveland Products, Inc.

Disclaimer and Limitation of Liability: This data sheet was developed from information on the constituent materials identified herein and does not relate to the use of such materials in combination with any other material or process. No warranty is expressed or implied with respect to the completeness or ongoing accuracy of the information contained in this data sheet, and LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC. disclaims all liability for reliance on such information. This data sheet is not a guarantee of safety. Users are responsible for ensuring that they have all current information necessary to safely use the product described by this data sheet for their specific purpose.

(FRONT)

GROUPE	4	HERBICIDE
--------	---	-----------

CheckMate™ MCPA ESTER 600 Herbicide

**COMMERCIAL
SOLUTION**

HERBICIDE

CONTIENT MCPA CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

Utiliser sur le blé, l'orge, le seigle, l'avoine, le lin (ne pas utiliser sur les variétés à faible teneur en acide linoléique), les pâturages et les terrains incultes.



AVERTISSEMENT POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION

PRINCIPE ACTIF : MCPA, présent sous forme d'ester 2-éthylehexyle.....600 g e. a. /L

N° D'HOMOLOGATION 27804 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LOVELAND PRODUCTS CANADA INC.
789 DONNYBROOK DRIVE
DORCHESTER, ONTARIO
CANADA
N0L 1G5
1-800-328-4678

CONTENU NET : 10 L

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif ou mortel si ingéré. Porter une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques lors du mélange, du chargement, l'application, du nettoyage et de la réparation. Les préposés à l'application, y compris ceux qui effectuent la pulvérisation par voie aérienne, qui ont recours à une cabine fermée n'ont pas de gants résistant aux produits chimiques.

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Enlever **IMMÉDIATEMENT** tout concentré qui est sur la peau ou dans les yeux. Après l'utilisation, se laver les mains et toute partie de la peau exposée. Ne pas inhaler le brouillard de pulvérisation.

Ne pas utiliser dans des zones résidentielles, c'est-à-dire dans des sites où des personnes peuvent être exposées au produit durant la pulvérisation ou après, notamment autour des maisons, des écoles, des parcs, des terrains de jeu et des édifices publics.

Pour tous les scénarios d'application en milieu agricole, il est interdit de retourner dans les sites traités dans les 12 heures suivant le traitement.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX :

Éviter la contamination des étangs, des cours d'eau, des rivières ou d'autres points d'eau aménagés.

Ce produit contient un distillat de pétrole qui est modérément à hautement toxique pour les organismes aquatiques. Éviter toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Toxique pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons prescrites sous la rubrique **MODE D'EMPLOI**.

Ruissellement : Afin de réduire le ruissellement vers les habitats aquatiques à partir des zones traitées, évaluer les caractéristiques et conditions du site avant le traitement. Les caractéristiques et conditions propices au ruissellement comprennent des pluies abondantes, une pente modérée à abrupte, un sol nu et un sol mal drainé (p. ex. les sols compactés, à texture fine ou pauvres en matière organique, comme l'argile).

Ne pas appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des zones aquatiques par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation (zone tampon) entre la zone traitée et

le bord du plan d'eau.

Lessivage : L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les zones où le sol est perméable (p. ex. sable, sable loameux et loam sableux) et/ou là où la nappe phréatique est peu profonde.

PREMIERS SOINS :

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU ou LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. **NE PAS** provoquer le vomissement. Aucun antidote spécifique.

Recourir aux soins de soutien. Le traitement doit se fonder sur le jugement du médecin en réponse aux réactions du malade.

Les concentrations élevées de MCPA peuvent causer une irritation grave des yeux.*Les symptômes d'une surexposition au MCPA peuvent comprendre des troubles d'élocution, des secousses et des spasmes musculaires, un écoulement salivaire, de l'hypotension artérielle et l'inconscience. Traiter selon les symptômes.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE :

Pour les déversements ou les accidents de transport, 1-800-561-8273.

Pour les situations urgentes sur la santé ou l'environnement, Prozar, 1-800-301-7976

Pour des informations sur les produits et leur utilisation, Loveland Products Canada Inc., 1-800-328-4678.

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE :

Entreposer le contenant bien fermé loin des semences, des engrais, des plantes et des aliments.

Si ce produit est exposé à une température au-dessous de -20° C, le réchauffer jusqu'à une température d'au moins 5,0° C et bien mélanger avant l'utilisation. **BIEN AGITER AVANT L'UTILISATION.**

ÉLIMINATION :

Contenants Recyclables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Contenants Réutilisables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Contenants à remplissages multiples :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

(DATAPAK)

GROUPE	4	HERBICIDE
--------	---	-----------

CheckMate™ MCPA ESTER 600 Herbicide

**COMMERCIAL
SOLUTION**

HERBICIDE

CONTIENT MCPA CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

Utiliser sur le blé, l'orge, le seigle, l'avoine, le lin (ne pas utiliser sur les variétés à faible teneur en acide linoléique), les pâturages et les terrains incultes.



AVERTISSEMENT POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION

PRINCIPE ACTIF : MCPA, présent sous forme d'ester 2-éthylehexyle ... 600 g e. a. /L

N° D'HOMOLOGATION 27804 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LOVELAND PRODUCTS CANADA INC.
789 DONNYBROOK DR.
DORCHESTER, ONTARIO
CANADA
N0L 1G5
1-800-328-4678

CONTENU NET : 10 L

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif ou mortel si ingéré. Porter une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques lors du mélange, du chargement, l'application, du nettoyage et de la réparation. Les préposés à l'application, y compris ceux qui effectuent la pulvérisation par voie aérienne, qui ont recours à une cabine fermée n'ont pas à porter de gants résistant aux produits chimiques.

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Enlever IMMÉDIATEMENT tout concentré qui est sur la peau ou dans les yeux. Après l'utilisation, se laver les mains et toute partie de la peau exposée. Ne pas inhaler le brouillard de pulvérisation.

Référez-vous à la section aérienne générique d'instructions d'étiquette d'application en ce livret pour des précautions aériennes spécifiques en s'appliquant par avion.

Pour tous les scénarios d'application en milieu agricole, il est interdit de retourner dans les sites traités dans les 12 heures suivant le traitement.

Ne pas utiliser dans des zones résidentielles, c'est-à-dire dans des sites où des personnes peuvent être exposées au produit durant la pulvérisation ou après, notamment autour des maisons, des écoles, des parcs, des terrains de jeu et des édifices publics.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX :

Éviter la contamination des étangs, des cours d'eau, des rivières ou d'autres points d'eau aménagés.

Ce produit contient un distillat de pétrole qui est modérément à hautement toxique pour les organismes aquatiques. Éviter toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Toxique pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons prescrites sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

Ruissellement : Afin de réduire le ruissellement vers les habitats aquatiques à partir des zones traitées, évaluer les caractéristiques et conditions du site avant le traitement. Les caractéristiques et conditions propices au ruissellement comprennent des pluies

abondantes, une pente modérée à abrupte, un sol nu et un sol mal drainé (p. ex. les sols compactés, à texture fine ou pauvres en matière organique, comme l'argile).

Ne pas appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des zones aquatiques par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation (zone tampon) entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

Lessivage : L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les zones où le sol est perméable (p. ex. sable, sable loameux et loam sableux) et/ou là où la nappe phréatique est peu profonde.

PREMIERS SOINS :

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU ou LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. **NE PAS** provoquer le vomissement. Aucun antidote spécifique.

Recourir aux soins de soutien. Le traitement doit se fonder sur le jugement du médecin en réponse aux réactions du malade.

Les concentrations élevées de MCPA peuvent causer une irritation grave des yeux.*Les symptômes d'une surexposition au MCPA peuvent comprendre des troubles d'élocution,

des secousses et des spasmes musculaires, un écoulement salivaire, de l'hypotension artérielle et l'inconscience. Traiter selon les symptômes.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE :

Pour les déversements ou les accidents de transport, 1-800-561-8273.

Pour les situations urgentes sur la santé ou l'environnement, Prosar, 1-800-301-7976

Pour des informations sur les produits et leur utilisation, United Agri Products Canada Inc., 1-800-265-4624.

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE :

Entreposer le contenant bien fermé loin des semences, des engrais, des plantes et des aliments.

Si ce produit est exposé à une température au-dessous de -20° C, le réchauffer jusqu'à une température d'au moins 5,0° C et bien mélanger avant l'utilisation. BIEN AGITER AVANT L'UTILISATION.

ÉLIMINATION :

Contenants Recyclables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Contenants Réutilisables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Contenants à remplissages multiples :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MODE D'EMPLOI :**Application au moyen d'un pulvérisateur agricole**

NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser des gouttelettes de taille inférieure au calibre grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La rampe de pulvérisation doit être fixée à une hauteur de 60 cm ou moins au-dessus des cultures ou du sol.

Pulvérisation aérienne

NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer ce produit lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol au-dessus du site d'application. NE PAS pulvériser des gouttelettes de taille inférieure au calibre grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe de pulvérisation NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE :

Gestion de la résistance à l'herbicide CheckMate MCPA ESTER 600, herbicide du groupe 4. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide CheckMate MCPA ESTER 600 et à d'autres herbicides du groupe 4. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide CheckMate MCPA ESTER 600 ou les herbicides du même groupe 4 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à United Agri Products Canada Inc. au 1-800-265-4624 ou à www.uap.ca.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION GÉNÉRALE :

L'herbicide CheckMate MCPA ESTER 600 peut endommager les cultures sensibles, les cultures ornementales et les autres plantes même lorsqu'utilisé en quantités quasi négligeables.

Éviter de provoquer une dérive sur la végétation désirable. Les pulvérisations grossières sont moins susceptibles à la dérive. Ne pas pulvériser en période venteuse.

MÉLANGE :

Bien agiter avant l'utilisation. Pour assurer un mélange uniforme, remplir le réservoir d'eau propre jusqu'à la moitié, ajouter la quantité requise d'herbicide de CheckMate MCPA ESTER 600 et bien agiter. Ajouter la quantité d'eau qui reste et agiter avant de pulvériser. Si la bouillie de pulvérisation a été laissée à stagner, bien agiter avant de la pulvériser. Bien nettoyer le pulvérisateur après son utilisation.

ÉQUIPEMENT ET VOLUME DE PULVÉRISATION :

Appliquer dans un volume de 50 à 200 litres d'eau à l'hectare à l'aide d'un équipement de pulvérisation terrestre sauf si mentionné différemment. Des volumes d'eau plus élevés contribuent à diminuer les risques d'endommager la culture.

Appliquer dans un minimum de 30 litres d'eau à l'hectare par équipement aérien.

Utiliser des buses et une pression de façon à pulvériser des gouttelettes de grosseur moyenne à grossière.

Éviter de produire de fines gouttelettes, qui sont plus susceptibles à la dérive.
Pour ce qui est des applications localisées, à l'aide d'un sac à dos, mélanger 165 mL de produit dans 10 L d'eau. Utiliser une concentration maximale de 0,01 kg e.a./L.
Pulvériser de façon à mouiller à fond tout le feuillage.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR :

L'herbicide CheckMate MCPA ESTER 600 peut être recommandé en mélange en réservoir avec d'autres produits.

Consulter l'étiquette du produit d'association du mélange en réservoir et se conformer aux précautions, restrictions et au mode d'emploi les plus restrictifs.

CULTURES, MOMENT PROPICE POUR L'APPLICATION, DOSES ET MÉTHODES D'APPLICATION :

Utiliser la dose requise pour supprimer les mauvaises herbes présentes.

Afin de minimiser les risques d'endommager la culture, ne pas utiliser une dose supérieure à la dose recommandée pour la culture visée.

Des doses supérieures peuvent être requises pour supprimer certaines espèces de mauvaises herbes. L'utilisation de doses supérieures aux doses recommandées pour une culture visée peut occasionner des dommages significatifs à la culture, ce qui aurait pour effet d'anéantir les avantages d'une suppression améliorée des mauvaises herbes.

Appliquer quand la température est chaude et quand la culture et les mauvaises herbes sont en croissance active et que les mauvaises herbes sont à un stade où elles sont sensibles au traitement.

Éviter d'appliquer le produit lors d'une sécheresse ou s'il fait exceptionnellement chaud.

ZONES TAMPONS :

AUCUNE ZONE TAMPON N'EST REQUISE pour les méthodes et équipements de pulvérisation suivants : pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal et traitement localisé.

Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus proche, dans la direction du vent, des habitats terrestres vulnérables (tels que prairies, forêts, brise-vent, terres à bois, haies, zones riveraines et zones arbustives), des habitats d'eau douce vulnérables (tels que lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, ruisseaux, marais, réservoirs et milieux humides) et des habitats estuariens et marins vulnérables.

Lorsqu'on emploie un mélange en cuve, il faut prendre connaissance de l'étiquette des autres produits entrant dans le mélange, et respecter la zone tampon la plus vaste parmi celles exigées pour ces produits (restriction la plus sévère).

Méthode d'application	Culture		Zones tampons (en mètres) nécessaires à la protection des :				
			Habitats d'eau douce d'une profondeur de :		Habitats estuariens ou marins d'une profondeur de :		Habitats terrestres
			moins de 1 m	plus de 1 m	moins de 1 m	plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole*	Céréales, lin, graminées, légumineuses, terres en chaume, les bords de route, terres non agricoles, croissance boisée		1	1	1	1	4
Pulvérisation aérienne	Cultures en milieu terrestre destinées à la consommation humaine et animale						
	Céréales, lin	Voilure fixe	1	0	1	0	60
		Voilure tournante	1	0	1	0	50
	Pâturages, terres en chaume	Voilure fixe	5	1	1	1	100
		Voilure tournante	4	1	1	1	80
	Utilisations non agricoles						
	les bords de route, terres non agricoles, végétation ligneuse	Voilure fixe	30	1	20	1	200
		Voilure tournante	20	1	10	1	100

* Dans le cas de la pulvérisation agricole, il est possible de réduire les zones tampons au moyen d'écrans et de cônes de réduction de la dérive. Les pulvérisateurs dont la rampe de pulvérisation est équipée d'un écran sur toute sa longueur et qui s'étend jusqu'au couvert végétal permettent de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 70 %. L'utilisation d'une rampe de pulvérisation dont chaque buse est munie d'un écran conique fixé à une hauteur inférieure à 30 cm du couvert végétal permet de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 30 %.

VEUILLEZ SE RÉFÉRER LE TABLEAU CI-DESSOUS POUR LE DOSES MAXIMALES D'APPLICATION

CULTURE :

Céréales de printemps (Blé, orge, seigle, avoine), sans contre-ensemencement de légumineuses.

MOMENT PROPICE À L'APPLICATION :

De la 3e feuille déployée jusqu'au début du stade de la feuille étendard (blé, orge, seigle).

De la 1ère feuille déployée jusqu'au début du stade de la feuille étendard (avoine).

Du stade laiteux jusqu'à la pleine maturité (blé, orge, seigle).

MÉTHODE :

Application terrestre ou aérienne.

DOSE RECOMMANDÉE À L'HECTARE :

Jusqu'à 1,05 L pour le blé, l'orge et le seigle.
Jusqu'à 900 mL pour l'avoine.

CULTURE :

Céréales d'automne (Blé d'automne, seigle d'automne)

MOMENT PROPICE À L'APPLICATION :

Au printemps, entre le plein tallage et le stade de la sortie de la feuille étendard.
Ne pas appliquer pendant ni après le stade de la feuille étendard.
Ne pas appliquer sur les plantules de céréales d'automne à l'automne.

MÉTHODE :

Application terrestre seulement.

DOSE RECOMMANDÉE À L'HECTARE : Jusqu'à 1,05 L.

CULTURE :

Lin (Ne pas utiliser sur les variétés dont la teneur en acide linoléique est faible)

MOMENT PROPICE À L'APPLICATION :

Quand le lin a une hauteur de 5 cm jusqu'avant l'apparition des boutons floraux.
Pour minimiser les dommages pour la culture, pulvériser dans les premiers stades de croissance, en soirée et utiliser des volumes élevés d'eau.

MÉTHODE :

Application terrestre ou aérienne.

DOSE RECOMMANDÉE À L'HECTARE : Jusqu'à 700 mL.

Précaution : Des dommages peuvent être observés sur la culture au tout début, mais les rendements ne devraient pas être affectés.

CULTURE :

Graminées et Légumineuses établie (graminées, trèfle alsike et trèfle rouge, luzerne)

Pour les graminées établies, les légumineuses établies, un maximum de deux applications est autorisé par saison, et l'intervalle minimal entre les traitements est de 90 jours.

MOMENT PROPICE À L'APPLICATION :

Pour la suppression des mauvaises herbes sensibles, annuelles ou vivaces, qui émergent tôt au printemps, pulvériser très tôt au printemps, avant que les cultures ne débutent leur croissance.

Les prairies de graminées pures peuvent être traitées à l'automne.

MÉTHODE :

Application terrestre seulement.

DOSE RECOMMANDÉE À L'HECTARE : Jusqu'à 1,65 L.

CULTURE :

Pâturages (sans légumineuses), Chaume, Bords de routes, Terres non cultivées

Pour les terres en chaume, un maximum de deux applications est autorisé par saison, et l'intervalle minimal entre les traitements est de 21 jours; pour les pâturages, un maximum de deux applications est autorisé par saison, et l'intervalle minimal entre les traitements est de 90 jours.

Pour les traitements localisés de les bords de route et les terres non agricoles au moyen d'un pulvérisateur manuel à haute pression, ne pas dépasser 900 L de solution prête à l'emploi (équivalents à 9 kg matière active) par jour par préposé à l'application.

MOMENT PROPICE À L'APPLICATION :

Appliquer dans une période de croissance rapide, habituellement en mai, juin et/ou en septembre.

Bien recouvrir le feuillage, en utilisant 100 à 300 litres d'eau à l'hectare.

Utiliser la dose la plus élevée sur les mauvaises herbes vivaces ; un deuxième traitement peut s'avérer nécessaire. Le fait de herser les chaumes de céréales et de pulvériser les repousses peut aider à la suppression.

Ne pas appliquer sur des graminées et des pâturages nouvellement semés avant qu'ils ne soient bien établis.

En présence de bonnes conditions de croissance et d'humidité, une pulvérisation peut être effectuée jusqu'à 2 semaines avant la gelée.

MÉTHODE :

Application terrestre ou aérienne.

DOSE RECOMMANDÉE À L'HECTARE : Jusqu'à 2,8 L.

Pour les traitements localisés de les bords de route et les terres non agricoles, un maximum de deux applications est autorisé par saison, et l'intervalle minimal entre les traitements est de 21 jours.

SUPPRESSION DE LA VÉGÉTATION LIGNEUSE DANS LES ZONES NON-PÂTURÉES :

Appliquer en période de croissance rapide, habituellement en mai, juin et/ou septembre.

Appliquer 1,8 à 2.8 litres de produit dans 100 à 1000 litres d'eau à l'hectare.

Utiliser la dose inférieure sur les espèces plus sensibles comme le cerisier à grappe, la symphorine de l'Ouest et le saule.

Pulvériser les broussailles jusqu'à 3 mètres de hauteur quand le feuillage est bien développé.

Les applications effectuées aussitôt que les feuilles sont complètement déployées donnent habituellement les meilleurs résultats.

Appliquer un volume de bouillie suffisamment élevé pour mouiller complètement toutes les parties du plant jusqu'au sol.

Les broussailles ou les arbres de plus de 3 mètres de hauteur devraient être coupées au sol et traités lorsque la repousse mesure plus que 0,6 mètre de hauteur.

En présence de bonnes conditions de croissance et d'humidité du sol, une pulvérisation peut être effectuée jusqu'à 2 ou 3 semaines avant la gelée.

Pour diminuer les risques de dérive, un agent antidérive peut être ajouté. Pour connaître l'ordre de mélange, se conformer au mode d'emploi de l'étiquette de l'agent antidérive.

Application terrestre ou aérienne.

Pour les traitements localisés de les bords de route et les terres non agricoles, un maximum de deux applications est autorisé par saison, et l'intervalle minimal entre les traitements est de 21 jours.

MAUVAISES HERBES SENSIBLES SUPPRIMÉES :

Bardane (avant le stade de 4 feuilles), Lampourde glouteron, Plantain, Sagesse-des-chirurgiens*, Chénopode blanc, Moutardes (sauf des chiens et tanaïs), Laitue escariote, Herbes à poux, Anserine de Russie*, Bourse-à Pasteur*, Tabouret des champs, Vesce cultivée, Radis sauvage, Tournesol sauvage (annuel).

* Utiliser la dose la plus élevée de la gamme.

DOSES POUR SUPPRIMER LES MAUVAISES HERBES SENSIBLES :

Petites plantules, bonnes conditions de croissance : 580 mL/ha.

Mauvaises herbes plus grosses, conditions sèches et fraîches, infestations sévères : 900 mL/ha.

À des stades plus avancés, les mauvaises herbes sont plus difficiles à supprimer.

NE PAS dépasser les doses indiquées pour chaque culture spécifique identifiée dans la section MODE D'EMPLOI.

MAUVAISES HERBES PLUS DIFFICILES À SUPPRIMER :

Laiteron potager, Armoise bisannuelle, Laitue bisannuelle*, Bardanette épineuse, Chardon des champs*, Spargoute des champs*, Patience crépue, Pissenlit, Moutarde des chiens, Liseron des champs*, Prêle des champs*, Lépidie des champs, Salsifis majeur, Herbe à gomme, Galinsoga cilié, Liseron des haies*, Ortie royale (avant le stade de 4 feuilles), Cranson dravier*, Kochia, Renouée persicaire*, Euphorbe érule*, Chénopode glauque, Laiteron des champs*, Pourpier potager, Amarante à racine rouge, Centaurée de

Russie*, Soude roulante, Renouées*, Mélilot (plantules), Moutarde tanaïse, Sarrasin de Tartarie.

* Suppression de la croissance aérienne.

DOSES POUR LES MAUVAISES HERBES PLUS DIFFICILES À SUPPRIMER :

Petites plantules, bonnes conditions de croissance : 1,05 L/ha.

Mauvaises herbes plus grosses, conditions sèches et fraîches, infestations sévères : 1,50 L/ha.

À des stades plus avancés, les mauvaises herbes sont plus difficiles à supprimer.

NE PAS dépasser les doses indiquées pour chaque culture spécifique identifiée dans la section MODE D'EMPLOI.

DOSES MAXIMALES D'APPLICATION :

Catégorie d'utilisation	Dose maximale pour une seule application (g e.a. de MCPA/ha)	Dose maximale cumulative par saison (g e.a. de MCPA/ha)	Nombre maximal d'applications par année
Graminées établies (foin et fourrage)	1120	2240	2
Pâturages	1750	3500	2
Orge, Avoine, Seigle, Blé	875	875	1
Végétation ligneuse, bords de route - traitement généralisé	1680	3360	2
Végétation ligneuse, bords de route - traitement localisé	3360	-	-

Instructions sur l'étiquette concernant l'épandage aérien

Mode d'emploi

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs

appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage – Application de pesticides par aéronef développé par le comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides, doivent être présentes.

Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter un pantalon long, ou une combinaison, une chemise à manches longues, et des gants résistant aux produits chimiques et, des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

- L'aéronef doit être muni d'une cabine fermée.
- Le préposé au mélange et au chargement et le préposé à l'application doivent être deux personnes différentes.
- Le recours à des signaleurs humains est interdit.

Les préposés à l'application par voie aérienne, qui ont recours à une cabine fermée n'ont pas à porter de gants résistant aux produits chimiques.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

ÉNONCÉS VISANT À RÉDUIRE L'EXPOSITION ALIMENTAIRE :

Pour les utilisations sur l'orge, l'avoine, le seigle, le blé, les légumineuses, les terres en chaume, les pâturages, les bords de route et les terres non agricoles :

- Ne pas permettre aux animaux en lactation de brouter pendant les 7 jours suivant le traitement.
- Ne pas récolter le fourrage ou couper le foin pendant les 7 jours suivant le traitement.
- Retirer les animaux de boucherie des champs traités au moins 3 jours avant l'abattage.

Précautions spécifiques au produit

Lire et comprendre toute l'étiquette avant d'ouvrir ce produit. Si vous avez des questions, communiquez avec le fabricant ou avec le distributeur ou votre représentant agricole provincial.

EN CAS D'URGENCE RÉSULTANT D'UN DÉVERSEMENT IMPORTANT, D'UN INCENDIE OU D'UNE INTOXICATION IMPLIQUANT CE PRODUIT, TÉLÉPHONER EN TOUT TEMPS AU 1-800-561-8273 OU À CHEMTREC : 1-800-424-9300

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET RENSEIGNEMENTS SUR LE FOURNISSEUR
1.1 Identification du produit :
Nom commercial : HERBICIDE CHECKMATE® MCPA ESTER 600

1.2 Usages recommandés : Herbicide du Groupe 4

1.3 Distribué par :

 LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC.
 789 DONNYBROOK DRIVE – Dorchester, Ontario N0L 1G5

1.4 Numéro d'urgence 24 h (Chemtrec) : 1-800-424-9300 (Sans frais)

Autre numéro d'urgence : 1-800-561-8273

Services techniques de Loveland : 1-800-328-4678

Centre national d'intervention d'urgence de la Garde côtière américaine : 1-800-424-8802

2. IDENTIFICATION DES RISQUES
2.1 Classification de la substance ou du mélange

Toxicité aiguë – Par voie orale	Catégorie 4	H302
Toxicité aiguë – Par inhalation	Catégorie 4	H332
Toxicité aiguë – Par voie cutanée	Catégorie 5	H313

2.2 Éléments d'étiquetage

Termes d'avertissement :
AVERTISSEMENT
Codes de danger :

 H302 – Nocif en cas d'ingestion.
 H332 – Nocif si inhalé.
 H313 – Peut être nocif en cas de contact cutané

**Conseils de prudence :
(Prévention)**

 P264 – Se laver soigneusement les mains et le visage après manipulation.
 P270 – Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.
 P261 – Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

**Conseils de prudence :
(Intervention)**

 P301+P312 – EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
 P330 – Rincer la bouche.
 P304+P340 – EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P312 – Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

**Conseils de prudence
(Entreposage)**

Non applicable.

**Conseils de prudence :
(Élimination)**

P501 – Éliminer le contenu/récipient en respectant la réglementation locale, provinciale et nationale.

2.3 Autres dangers

Aucun connu.

3. COMPOSITION, RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

3.1 Substances

3.2 Mélanges

Ingrédients chimiques	N° de CAS	Concentration
MCPA 2-éthylhexyl ester	29450-45-1	[%] 600 g é.a./L 56,6
Distillats légers (pétrole) hydrotraités	64742-47-8	4,8

Les ingrédients qui ne sont pas répertoriés de façon précise sont sans danger, de propriété exclusive ou de nature confidentielle.

4. PREMIERS SOINS

4.1 Descriptions des mesures de premiers soins

Recommandation générale : Consulter un médecin en cas de symptômes.

En cas de contact avec la peau/vêtements :

Retirer tous les vêtements contaminés. Bien rincer la peau à grande eau immédiatement pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement à administrer.

En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau doucement et lentement pendant 15 à 20 minutes en tenant les paupières ouvertes. Si la personne porte des lentilles cornéennes, les retirer après 5 minutes, puis continuer à rincer. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer.

En cas d'ingestion :

Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer. Si la personne incommodée est capable d'avaler, lui faire boire un verre d'eau à petites gorgées. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation :

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire plus, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir plus de conseils sur le traitement à administrer.

4.2 Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Symptômes : Des concentrations élevées de MCPA peuvent causer une irritation grave des yeux. Les symptômes de surexposition au MCPA pourraient inclure des troubles d'élocution, des secousses, des convulsions et des spasmes musculaires, un écoulement salivaire, de l'hypotension artérielle et l'inconscience.

4.3 Soins médicaux immédiats et traitements particuliers éventuels

Traitement : Ce produit contient des distillats de pétrole.

POUR TOUTE URGENCE MÉDICALE CONCERNANT CE PRODUIT, COMPOSER LE 1-800-561-8273.

Avoir l'étiquette, le contenant ou le nom du produit ainsi que son numéro d'homologation de produit antiparasitaire lorsqu'on cherche à obtenir des soins médicaux.

REMARQUES POUR LE MÉDECIN : Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut entraîner un risque de pneumonie par aspiration. NE PAS faire vomir. Donner des soins de soutien et traiter selon les symptômes.



5. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser le moyen approprié pour combattre le feu environnant. Mousse, dioxyde de carbone (CO₂), produit chimique sec, eau doucement pulvérisée ou en brouillard, seulement si nécessaire.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers durant la lutte contre le feu :

Aucun connu.

5.3 Équipement de protection et précautions particuliers pour les pompiers

Équipement de protection particulier pour les pompiers :

Les personnes combattant un feu important impliquant des produits chimiques devraient porter un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection complet. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés au feu. Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire l'accès aux personnes dont la présence est inutile.

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

6.1 Précautions personnelles, équipement de protection individuelle et mesures d'urgence

Précautions personnelles :

Éviter de respirer les vapeurs et le brouillard de pulvérisation et le contact avec la peau et les yeux. Assurer une ventilation adéquate. Porter un vêtement de protection approprié.

6.2 Précautions environnementales

Précautions environnementales :

Ce pesticide est toxique pour les poissons et les invertébrés aquatiques. Ne pas appliquer directement sur l'eau, les endroits recouverts d'eau de surface ou les zones intertidales situées sous la ligne moyenne des hautes eaux, sous réserve de ce qui est mentionné sur les étiquettes appropriées. Les eaux de dérive ou de ruissellement des zones traitées peuvent représenter un risque pour les organismes aquatiques des zones environnantes. Ne pas contaminer les plans d'eau lors de l'élimination de l'eau de lavage et de rinçage de l'équipement.

Ce produit chimique possède des propriétés et des caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans l'eau souterraine. L'utilisation de ce produit chimique dans les endroits où le sol est perméable, et particulièrement là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines. L'application du produit autour d'une citerne d'eau ou d'un puits risque de contaminer l'eau potable ou les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage :

Déversements majeurs : Stopper le déversement si c'est possible de le faire sans risque. Endiguer le matériel déversé si possible. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et placer dans des contenants appropriés. Après récupération du produit déversé, bien rincer la zone touchée avec de l'eau.

Déversements mineurs : Absorber le produit déversé avec une matière absorbante (p. ex. tissu, laine). Bien nettoyer la surface pour éliminer toute contamination résiduelle.

Ne jamais remettre les produits déversés dans les contenants d'origine pour réutilisation.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sécuritaire

Conseils pour une manipulation sécuritaire :

Se laver les mains avant de boire et de manger, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Retirer les vêtements immédiatement si les pesticides les pénètrent. Ensuite, bien se laver et enfiler des vêtements propres. Enlever l'ÉPI immédiatement après manipulation de ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que cela est possible, bien se laver et enfiler des vêtements propres.

7.2 Conditions pour un entreposage sécuritaire

Exigences pour les lieux de stockage et les contenants :

Conserver dans un contenant hermétiquement fermé et placé à l'écart des semences, des engrais, des plantes et des denrées alimentaires. Si ce produit est exposé à des températures inférieures à -20 °C, il devrait être réchauffé à une température de 5 °C et bien mélangé avant utilisation. Ne pas contaminer l'eau ainsi que les aliments pour consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination.

**8. EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE****8.1 PARAMÈTRES DE CONTRÔLE****LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE**

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP) de l'ACGIH U.S.

Ingrédients	Type	Valeur
Aucun ingrédient listé	VLEP	

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLE) de OSHA U.S.

Ingrédients	Type	Valeur
Aucun ingrédient listé	VEMP	

Valeurs limites d'exposition biologique

Indices d'exposition biologique de l'ACGIH

Ingrédients	Valeur	Échantillon
Aucun ingrédient listé		

8.2 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION**Mesures d'ingénierie :**

Utiliser seulement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Mesures de protection individuelle :

Protection des yeux et du visage : Le port de lunettes de protection ou de lunettes pourvues d'écrans latéraux de protection est recommandé.

Protection de la peau : Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des bas, ainsi que des gants résistants aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les retirer.

Protection respiratoire : Non requise de façon générale. Si des appareils de protection respiratoire sont utilisés, un programme devrait être mis en place pour assurer leur conformité aux règlements OSHA pour l'usage d'un appareil respiratoire (29 CFR 1910.134).

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 APPARENCE :	Liquide.
ODEUR :	Odeur d'hydrocarbure, phénolique.
SEUIL OLFACTIF :	Aucune donnée disponible.
COULEUR :	Ambre clair.
pH :	4,3 (solution à 1 %).
POINT DE FUSION / POINT DE CONGÉLATION :	< -25 °C (MCPA 2EH).
POINT D'ÉBULLITION :	> 220 °C (MCPA 2EH).
POINT D'ÉCLAIR :	> 100 °C (en coupelle fermée)
INFLAMMABILITÉ (solide, gaz) :	Aucune donnée disponible.
LIMITES SUPÉRIEURE ET INFÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ OU D'EXPLOSION :	Aucune donnée disponible.
TENSION DE VAPEUR :	5,7 x 10 ⁻³ mm Hg @ 25 °C (MCPA 2EH).
SOLUBILITÉ :	S'émulsifie.
COEFFICIENT DE PARTAGE, n-OCTANE/EAU :	Ce produit est soluble dans l'huile.
POINT D'AUTO-INFLAMMATION :	Aucune donnée disponible.
TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION :	Aucune donnée disponible.
VISCOSITÉ :	58,4 cPo @ 20 °C.
POIDS SPÉCIFIQUE (EAU = 1) :	1,06 g/mL
MASSE VOLUMÉTRIQUE APPARENTE :	1,1 kg/L

Remarque : Ces données physiques constituent des valeurs typiques basées sur le matériel mis à l'essai, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Les valeurs typiques ne doivent pas être interprétées comme étant une analyse garantie d'un lot particulier ou les caractéristiques du produit.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ
10.1 Réactivité

Stable.

10.2 Stabilité chimique

Stable sous des conditions de température normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible. Ne se polymérisera pas.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur excessive. Ne pas conserver près d'une source de chaleur ou d'une flamme nue.

10.5 Substances incompatibles

Éviter le contact avec les agents acides, basiques ou oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Durant un incendie, la combustion peut entraîner la formation d'oxydes de carbone, d'oxydes d'azote, de chlorure d'hydrogène et/ou d'autres asphyxiants.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES
11.1 Voies d'exposition probables

Par ingestion. Par inhalation. Par contact avec les yeux. Par absorption cutanée. Par contact cutané.

CL₅₀ (rat) : > 2,64 mg/L (4 h).

Toxicité orale aiguë DL₅₀ (rat) : 1064 mg/kg.

Toxicité cutanée aiguë DL₅₀ (lapin) : > 2000 mg/kg

Estimations de toxicité aiguë : Aucune donnée disponible.

Irritation cutanée (lapin) : Irritation légère.

Irritation des yeux (lapin) : Légère irritation des yeux.

Toxicité spécifique à un organe cible : Peau, système nerveux central, foie, reins.

Aspiration : Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration.

Sensibilisation cutanée (cobaye) : N'est pas un sensibilisant.

Potentiel carcinogène : Classé dans le Groupe 2B par le CIRC (potentiellement cancérigène pour les humains)

Mutagenicité des cellules germinales : Aucune donnée disponible.

Effets interactifs : Aucun connu.

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES
12.1 Écotoxicité

Ce produit est toxique pour les poissons et les invertébrés aquatiques. On ne doit toutefois pas exclure que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou dommageable sur l'environnement. Les renseignements ci-dessous sont fondés sur l'ingrédient technique MCPA 2-éthylhexyl ester.

Données écologiques
Produits

MCPA (2EH)

Espèces

Truite arc-en-ciel

Crapet arlequin

Daphnia magna

Abeilles

Abeilles

Résultats des tests

3,2 mg/L – CL₅₀ 96 h

> 3,2 mg/L – CL₅₀ 96 h

0,28 mg/L – CL₅₀ 96 h

> 250 µ 500 g/L – DL₅₀ orale

> 210 µ 500 g/L – DL₅₀ cutanée

La dérive et le ruissellement peuvent avoir des effets indésirables sur les plantes non visées par le traitement.

Ne pas appliquer directement sur aucun plan d'eau.

Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination des eaux de lavage de l'équipement.

Ne pas appliquer quand les conditions météorologiques favorisent la dérive hors de la zone visée par le traitement.

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité : Le MCPA 2EH s'hydrolyse rapidement pour former du MCPA acide. Le MCPA est dégradé par voie microbienne en ester ou acide ayant une demi-vie typique de 5 à 20 jours. Persistant dans les milieux anaérobiques.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation : Négligeable.

12.4 Mobilité dans le sol

Potentiel de mobilité modéré à élevé, mais dégradé rapidement.

12.5 Autres effets indésirables

Évaluation : Aucune donnée disponible.

13. ÉLIMINATION
13.1 Méthodes de traitement des déchets

Contenants recyclables : NE PAS réutiliser le contenant à toute autre fin. Ce contenant est recyclable et doit être éliminé à un point de collecte des contenants. Communiquer avec son détaillant/distributeur local pour connaître l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant d'apporter le contenant au site de collecte, faire un triple rinçage du contenant, ou le rincer avec de l'eau sous pression, puis disposer des rinçures conformément aux exigences provinciales. Rendre le contenant impropre à toute nouvelle utilisation. S'il n'y a pas de site de collecte dans la région, éliminer les contenants conformément aux exigences provinciales. Rendre les contenants vides impropres à toute nouvelle utilisation. S'il n'y a pas de site de collecte dans la région, disposer des contenants conformément aux exigences provinciales.

Contenants réutilisables : En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli par le distributeur ou par le détaillant avec le même produit. Ne pas réutiliser le contenant à d'autres fins.

14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT
14.3 Transport terrestre

Description TMD : UN3082, SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.O.S. (MCPA ESTER), 9, III, POLLUANT MARITIME

Description DOT : Plus que 119 gallons : UN3082, SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.O.I. (MCPA ESTER), 9, III, POLLUANT MARITIME, GUIDE ERG 171

Classification fret par voie de surface É.-U. : COMPOSÉS CHIMIQUES, ARBORICIDES OU HERBICIDES, NOI (NMFC 50320 ; SUB 2 : CLASSE : 60).

15. RÉGLEMENTATION
15.1 Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Classement des dangers selon la NFPA et la HMIS:

NFPA		HMIS	
1	Santé	0	Moindre
1	Inflammabilité	1	Légère
0	Instabilité	2	Modérée
		3	Élevée
		4	Grave
		G	ÉPI

Classement des dangers/Signalement SARA

Catégorie de danger SARA III :	Immédiat	<u>O</u>	Feu	<u>N</u>	Relâchement soudain de la pression	<u>N</u>
	Différé	<u>N</u>	Réactif	<u>N</u>		

Quantité à déclarer selon U.S. CERCLA : Non inscrit.

SARA, Titre III, section 313 : Non inscrit.

Inscription au registre RCRA : Non inscrit.

Proposition 65 de la Californie : Sans objet.

SIDMUT (Canada) : Les produits antiparasitaires sont exemptés des lois concernant le SIMDUT. Classés dans la catégorie D2B.

Comité consultatif sur les pesticides de l'Ontario (CCPO) - rencontre 3

Lire l'étiquette homologuée, autorisée en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*, avant de manipuler ce produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est sujet à diverses exigences d'étiquetage en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*. Ces exigences peuvent varier selon les critères de classification et les renseignements sur les dangers potentiels requis pour produire des fiches de données de sécurité uniformes et conformes au SGH. Ci-après, l'élément visuel sur les dangers potentiels devant être affiché sur l'étiquette de ce produit antiparasitaire.



AVERTISSEMENT

POISON



16. AUTRES INFORMATIONS

STATUT DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE : Révision du format.

PRÉPARÉ PAR : Service de l'intendance et des affaires réglementaires

RÉVISÉ PAR : Service de santé environnementale et de sécurité

N° D'HOMOLOGATION en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires : 27804

® *Checkmate est une marque déposée de Loveland Products, Inc.*

Limitation de responsabilité : Cette fiche signalétique a été rédigée à titre d'information sur les matières constitutives identifiées dans le présent document et ne fait pas référence à l'emploi de celles-ci en combinaison avec tout autre matière ou procédé. Aucune garantie, implicite ou explicite, n'est donnée en ce qui concerne l'exhaustivité ou l'exactitude courante des renseignements contenus dans cette fiche signalétique, et LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC. n'assume aucune forme de responsabilité que ce soit découlant de l'usage de ces renseignements. Cette fiche signalétique n'est pas une garantie de sécurité. Les utilisateurs ont la responsabilité de s'assurer qu'ils détiennent tous les renseignements nécessaires pour utiliser de façon sécuritaire le produit décrit dans cette fiche signalétique pour leur usage particulier.